



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Publication de faillite/appeal aux créanciers

**Date de publication:** SHAB 13.10.2023

**Publications supplémentaires:** KABVD 13.10.2023

**Visible par le public jusqu'au:** 13.10.2028

**Numéro de publication:** KK02-0000036470

**Entité de publication**

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

## Publication de faillite/appeal aux créanciers NVISO SA

**Débiteurs:**

NVISO SA

CHE-112.479.650

Parc Scientifique EPFL, PSE-D

1015 Lausanne

**Type de procédure de faillite :** sommaire

**Date de l'ouverture de la faillite :** 07.09.2023

**Remarques juridiques:**

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

**Remarques juridiques complémentaires:**

Le délai des productions est réduit à 10 jours conformément à l'article 234 LP. Les créanciers ayant déjà produit dans la procédure antérieure de sursis concordataire sont dispensés de le faire à nouveau. Cependant, ils sont invités à actualiser leur production, notamment en ce qui concerne les frais et les intérêts, ces derniers étant arrêtés au jour de la faillite.

**Délai :** 1 mois

**Fin du délai:** 23.10.2023

**Point de contact:**

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006  
Lausanne

**Remarques:**

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne  
021 316 65 07